

**PROCÈS-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONA OUVERT POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE
L'AIRE DE REPOS DES GROS PORTEURS A YALOUMBE-LOSSO**

AUTORITE CONTRACTANTE : Office Togolais des Recettes (OTR)

REFERENCE DE LA PROCEDURE : AAOI N° 002/2024/OTR/CG/CSG/DAL-PRMP

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES : Travaux de construction des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs à Yaloumbè-Losso

DATE DE PUBLICATION : 15 octobre 2024

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Vingt-un (21)

NOMBRE D'OFFRES ENREGISTREES : Treize (13)

ALLOTISSEMENT : Lot 3 : Construction de la clôture, des ouvrages de support et réseaux divers

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS : Six (06)

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MOTIF DU REJET
MPR CORPORATE SARL	Offre non recevable pour n'avoir pas fourni de garantie (Article 20. de l'IC) et de bordereau des prix unitaires (Article 14.2 de l'IC)
Sté HELSON	<ul style="list-style-type: none"> i) Monsieur KOUMIGA Waïbena Paul proposé au poste de conducteur des travaux ne dispose que d'un diplôme d'ingénieur adjoint de travaux de génie rural au lieu d'un diplôme de niveau BAC+2 en génie civil exigé dans le DAOI ; ii) Monsieur KOUGBLENOU Ayaovi proposé au poste de conducteur des travaux génie électrique ne dispose que d'une maîtrise en Physique au lieu d'un diplôme d'ingénieur génie électrique de niveau BAC+5 exigé dans le DAOI ; iii) L'entreprise n'a pas proposé de chef chantier génie électrique comme exigé dans le DAOI ; iv) L'entreprise n'a pas proposé de lot d'échafaudage comme exigé dans le DAOI.
Groupement IVEMA et GMT	<ul style="list-style-type: none"> i) Monsieur SENOU Gbédjinou Herman Ghislain, proposé au poste de Conducteur des travaux ne dispose que d'un diplôme de BAC+3 au lieu d'un diplôme d'ingénieur BAC+5 comme exigé dans le DAOI ; ii) Le véhicule de liaison est cité en propriété sans joindre la carte grise iii) Le camion grue est cité en location sans preuve de location, sans carte grise et n'a pas présenté d'attestation de VGP
CRESUS GROUP	<ul style="list-style-type: none"> i) Lettre de soumission, habilitation du signataire et la plupart des pièces administratives non conformes : Monsieur TCHODOU Maguilinibè a fourni une habilitation à lui-même en tant que Directeur de CRESUS GROUP alors qu'il a signé la lettre de soumission en tant que Gérant. De plus les recherches ont permis à la commission ad hoc de découvrir que la Société CRESSUS GROUP de Côte d'Ivoire a pour Gérant, Monsieur ANOBLE AKA BLAISE ; ii) Pas d'expérience dans les marchés similaires et ni de capacité technique : Les marchés similaires (Travaux de construction de la Direction Régionale de la Construction du Logement et de l'Urbanisme à Korhogo et Travaux de construction d'un laboratoire P3 avec un module de recherche P4 à l'IPCI suivant marché n°2020-0-2-0674/04-15) qui répondent aux exigences du DAOI sont douteux et présentent des incohérences majeures au niveau des pages de garde et de signature ; sur la page de garde, l'adresse de l'attributaire est différente de l'adresse de la page de signature. De plus, le marché référencé ci-dessus est plutôt relatif aux Travaux de construction de trois (03) salles de classes et bureau à Djédouabo-lot3, dans la région de l'IFFOU en Côte d'Ivoire qui a été attribué à l'entreprise IPS (Igor Prestation Service) et résilié le 30 juin 2023;

	iii)	Utilisation frauduleuse des documents d'autrui ou des faux documents (documents administratifs, diplôme de l'expert environnementaliste, Garantie de soumission, ...).
Groupement ENCI/ECAT SARL	i)	Absence de marché similaire exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (05) dernières années (de 2019 à 2023 : incohérence entre les deux attestations et les contrats des marchés fournis (travaux de construction du nouveau marché de la commune de Materi), les deux attestations présentent des incohérences vis-à-vis de la signature, de la date de signature et les montants des contrats.
BATIFOR INTERNATIONAL	i)	Absence de marché similaire exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (05) dernières années (de 2019 à 2023) ;
	ii)	Monsieur DERRA Hibrahim proposé au poste de Conducteur des travaux Génie électrique, ne dispose pas du niveau requis BAC+5 comme exigé dans le DAOI ;
	iii)	Le bulldozer, la niveleuse, les compacteurs, la pelle mécanique, le camion benne, le camion-citerne, le chargeur, et le camion grue et le camion nacelle sont cités en propriété sans joindre les cartes grises et VGP.

SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES : Sept (07)

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN TTC A L'OUVERTURE	ERREURS	RABAIS	MONTANTS EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT
Groupement USILE/SUD ET OUEST PARTENAIRES	378 071 238	+69	45 368 558	332 702 761
Groupement ESMO/GS-BTP	347 401 701	-10 422 052	8 832 247	336 979 649
Groupement GTD SAS-SDA GROUP	342 045 099	+8 016 031	15 613 788	350 061 130
Groupement EGTP/KCI	353 296 820	-	-	353 296 820
EEBTP	349 175 811	-	20 231 791	384 404 020
Groupement GBONIYE SARL/AII	390 765 673	+2 285 208	-	393 050 881
AFRICA VISION BTP/GTB SARL	574 303 126	-106 590 293	44 040 756	467 712 833

Groupement USILE/SUD ET OUEST PARTENAIRES
Lomé-Togo
Tél : (+228) : 90 04 66 87/90 05 08 51

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHE Trois cent trente-deux millions sept cent deux mille sept cent soixante-un (332 702 761) francs CFA TTC

PART DU MARCHE SOUMISE A LA SOUS TRAITANCE Néant

PRISE EN COMPTE DE VARIANTES Non

PROCEDURE DEROGATOIRE (MOTIFS LE CAS ECHEANT) Non

Fait à Lomé, le 12 décembre 2024

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et po
Le Directeur de l'Administration de la Logistique


Hairou DJOBO

